Observatoire des Déchets d'Activité Economique non dangereux non inertes en Région Grand Est

Actualisation SRADDET - Données 2021 - Ardennes

Observatoire déchets du SRADDET – Fiche de synthèse départementale

Auteur : AJBD

v.07.08.23

Ardennes

Population 2021	268 216 (- 0,5 %)	4,8 %	**Part département dans la Région Grand Est (2021)**
Nombre de salariés 2021	82 306 (- 0,1 %)	4,1 %	
Nombre d'établissements privés 2021	5 624 (- 0,7 %)	4,2 %	
Tonnages DAEndni produits 2021	268 111 (+ 0,0 %)	5,4 %	
Tonnages DAEndni traités 2021	130 579 t	4,8 %	
Taux de valorisation matière et organique 2021	66 %	74 %	Valeur Grand Est (2021)
Taux de valorisation énergétique 2021	3 %	9 %	

Un observatoire des déchets d'activité économique

Après un premier travail d'observation des DAE réalisé en 2015 (sur les données 2014) pour l'état des lieux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET), et une actualisation en 2019 (sur les données 2018), la Région Grand Est a lancé en 2020 un observatoire déchets annuel. Cet observatoire répond à la fois à la nécessité de suivre le SRADDET et à l'obligation de réaliser un bilan annuel de l'état d'avancement du SRADDET, mais également à l'engagement contractuel avec l'ADEME dans le cadre du CODREC. Il porte sur les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA), les déchets du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), les Déchets Dangereux (DD) et sur les **Déchets d'Activité Economiques non dangereux non inertes (DAEndni),** produits et traités sur le territoire régional et les régions et pays limitrophes.

Le transfert de la compétence « Planification des déchets » avec la Loi NOTRe et la montée en puissance des enjeux liés à l'économie circulaire fait croitre le besoin en connaissance sur les DAE. Ce besoin n'est aujourd'hui pas satisfait par des enquêtes nationales car réalisées à intervalles trop importants, avec des délais de publication longs et/ou présentant des données tronquées pour des questions de secret statistique. Par ailleurs, les DAE n'étaient pas suivis de façon homogène entre les régions, tant au niveau de la méthode que des indicateurs de suivis ou des nomenclatures utilisées.

L'ADEME a proposé une méthode harmonisée d'observation locale des déchets d'activité économique pour répondre à ce double besoin. La Région Grand Est fait le choix d'appliquer cette méthode dès l'actualisation 2019.

Important : La méthode proposée par l'ADEME diffère de la méthode appliquée pour les observations 2014 et 2018. Aussi, l'année 2019 constitue un nouveau point de départ à partir duquel des évolutions fiables sont observées, mais est en rupture avec les années précédentes du fait de la différence de méthode.

Le périmètre géographique de cette note sont les DAEndni produits sur le département.

Chiffres clés de l'activité économique

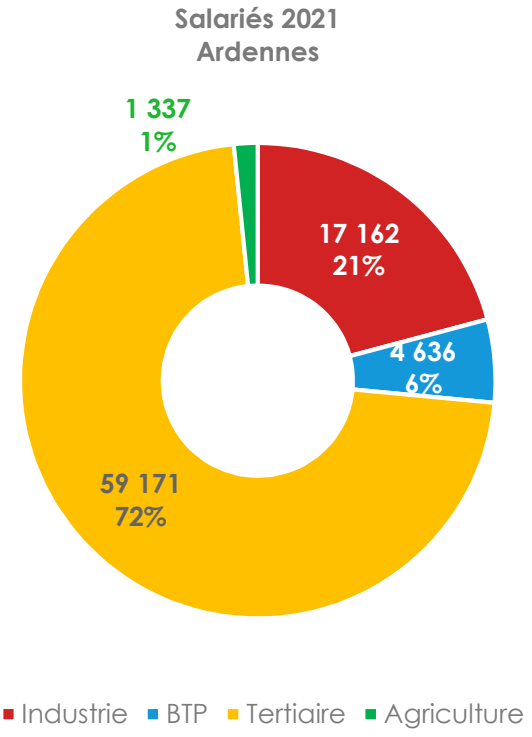

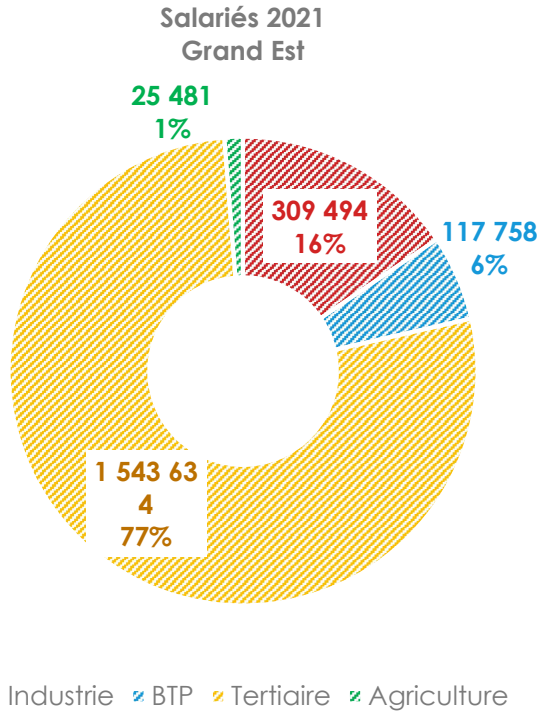

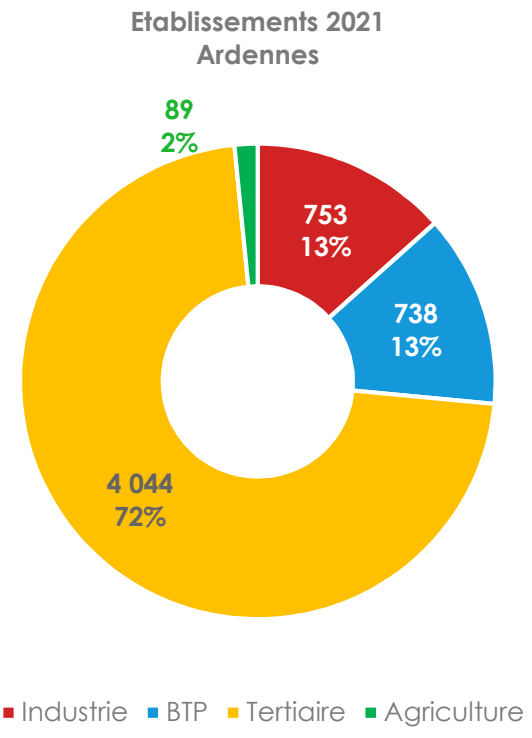

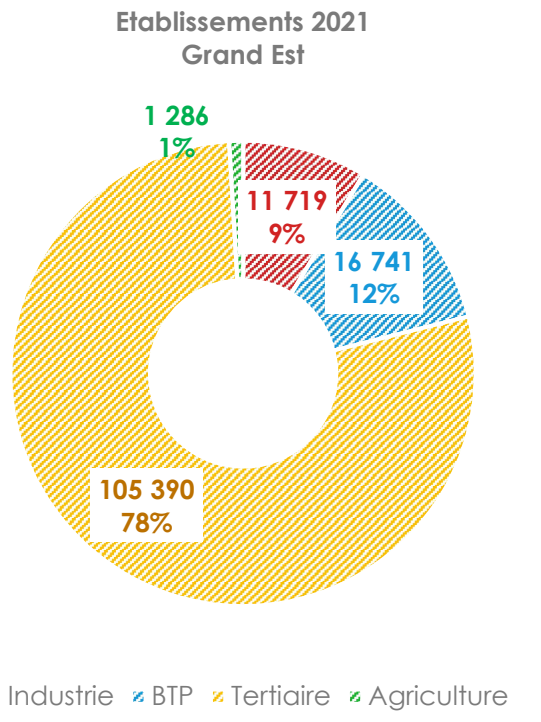

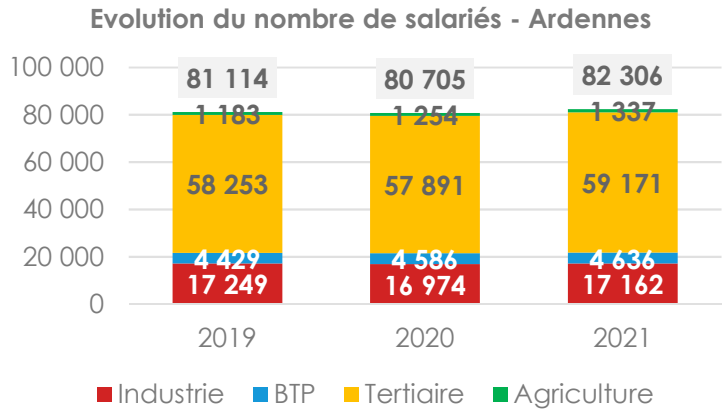

Après la baisse observée sur le nombre de salariés en 2020 du fait de la crise sanitaire, l'année 2021 est marquée par une reprise économique qui se traduit par une augmentation du nombre de salariés.

Le tertiaire profite le plus de cette augmentation, même si tous les secteurs suivent la même tendance.

Evolution des tonnages de DAEndni produits

Après le nouvel état des lieux de 2019, l'évolution de la production de DAEndni est approchée sur la base de l'évolution des tonnages entrant en installation de traitement, sur un périmètre constant.

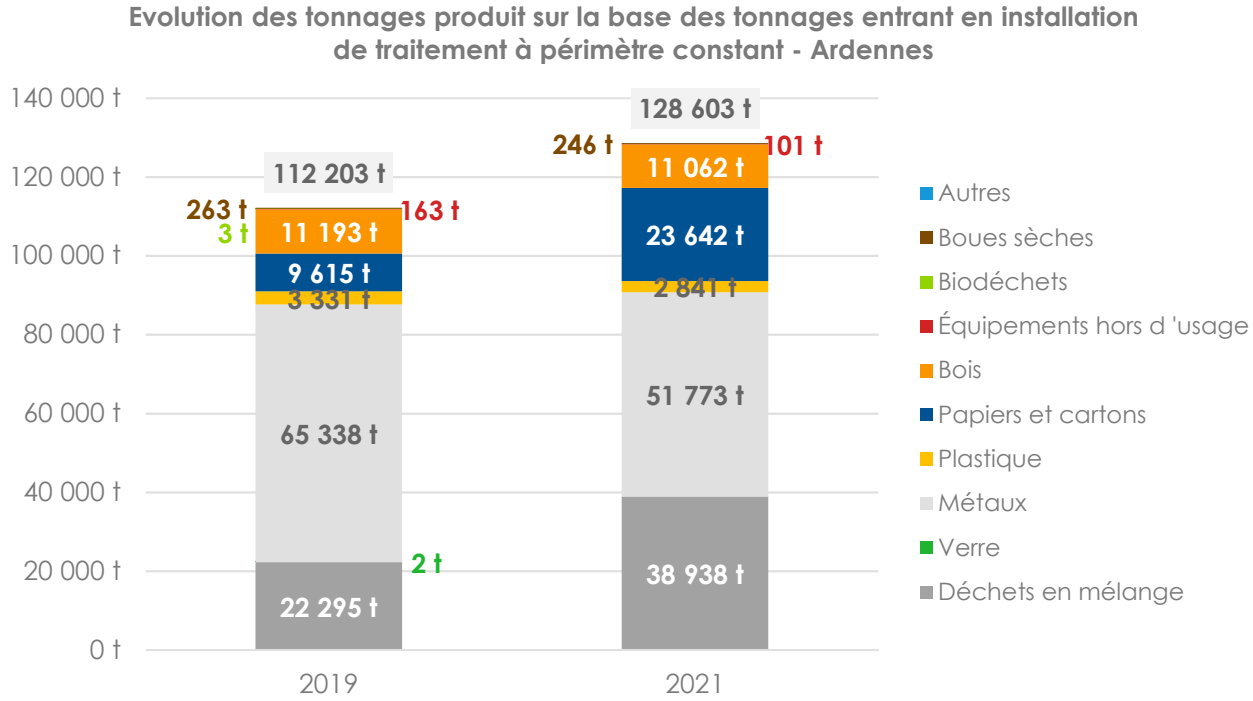

Entre 2019 et 2021, on note une **hausse de 16 400 t** des tonnages de DAEndni entrant en installation des traitement. Cette baisse concerne particulièrement les métaux, et dans une moindre mesure les déchets en mélange et le bois. A noter l'augmentation des déchets de papiers et cartons qui pourrait s'expliquer par le recours accru aux commandes à distance.

La production de DAEndni sur le département était estimée à 240 100 t en 2019. En ajoutant les évolutions observées sur les tonnages de DAE assimilés aux déchets ménagers (+ 400 t) ainsi que sur les tonnages de DAEndni gérés directement par les producteurs (+ 11 200 t), le gisement de DAEndni produits sur le département en 2021 est estimé à **268 100 t**. Cette hausse s'explique par la reprise économique post crise sanitaire de 2020.

Traitement des DAE non dangereux non inertes

Tonnages identifiés en entrée d'installation de traitement

Le gisement de DAEndni produits sur le département et identifié en entrée d'installation de traitement s'élève en 2021 à **340 000 t**. Le graphique ci-dessous présente la répartition par type de déchets de ces tonnages :

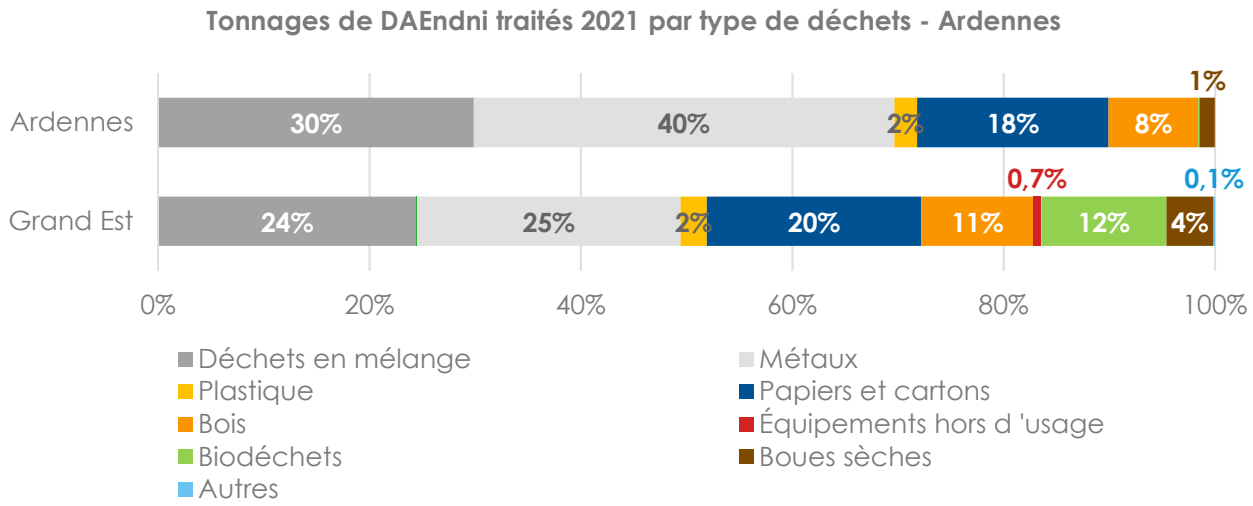

Les caractéristiques des DAEndni identifiés en entrée d'installation de traitement reflètent les caractéristiques du gisement estimé en 2019, avec une majorité de métaux, liés à l'activité métallurgique du département. L'absence de biodéchets identifiés dans les tonnages entrant en installations de traitement se maintient.

Valorisation des tonnages identifiés

Le graphique suivant présente la valorisation estimée des tonnages de DAEndni identifiés en installation de traitement :

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2021 - Ardennes

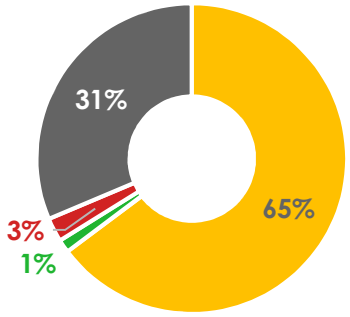

Valorisation des tonnages de DAEndni traités 2021 - Grand Est

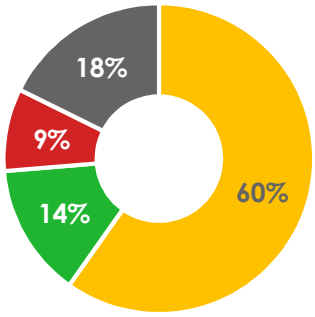

Matière · Organique · Energétique · Autre/Elimination

L'absence d'incinérateur sur le territoire explique en partie la faible part de valorisation énergétique au détriment d'une part d'élimination supérieur à 30 %. L'absence de biodéchets identifiés en entrée d'installation de traitement explique la part très faible de valorisation organique. La part de valorisation matière est néanmoins supérieur à la moyenne régionale.

Evolution de la valorisation des tonnages de DAEndni - Ardennes

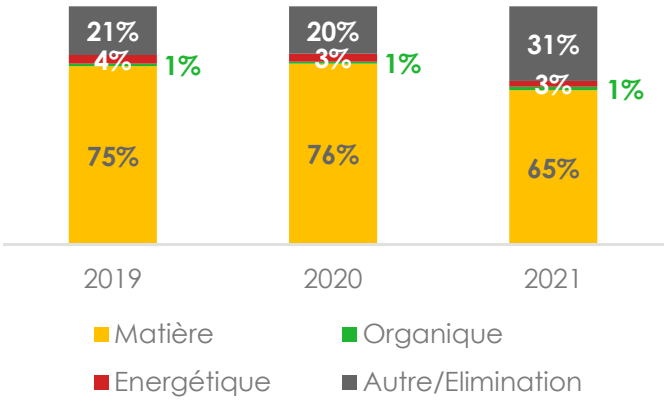

La part d'élimination, après une légère baisse en 2020, augmente de façon significative en 2021. Ce constat peut s'expliquer par la faible disponibilité de solutions de valorisation énergétique sur le territoire, qui contraint les producteurs de DAEndni à se tourner vers l'enfouissement.